



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT DU 25 FEVRIER 2021

*_*_*

I- Le Conseil a examiné les projets de textes suivants :

🚩 Projet de loi :

1. **Projet de loi n° 13.21** relative à l'usage légal du cannabis.

Le Conseil a décidé de poursuivre l'examen de ce projet lors de la prochaine réunion du Conseil de gouvernement.

🚩 Projets de décrets :

1. **Projet de décret n° 2.21.83** pris pour l'application du décret-loi n° 2.20.605 du 26 moharrem 1442 (15 septembre 2020) édictant des mesures exceptionnelles au profit des employeurs affiliés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, leur salariés déclarés ainsi que certaines catégories de travailleurs indépendants et de personnes non-salariés assurés auprès de la Caisse, touchés par les répercussions de la propagation du corona virus « Covid-19 », en ce qui concerne le sous-secteur relatif aux salles de sports privées.

2. **Projet de décret n° 2.21.84** pris pour l'application du décret-loi n° 2.20.605 du 26 moharrem 1442 (15 septembre 2020) édictant des mesures exceptionnelles au profit des employeurs affiliés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, leur salariés déclarés ainsi que certaines catégories de travailleurs indépendants et de personnes non-salariés assurés auprès de la Caisse, touchés par les répercussions de la propagation du corona virus « Covid-19 », en ce qui concerne le sous-secteur relatifs aux crèches privées.

3. **Projet de décret n° 2.21.85** pris pour l'application du décret-loi n° 2.20.605 du 26 moharrem 1442 (15 septembre 2020) édictant des mesures exceptionnelles au profit des employeurs affiliés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, leur salariés déclarés ainsi que certaines catégories de travailleurs indépendants et de personnes non-salariés assurés auprès de la Caisse, touchés par les répercussions de la propagation du corona virus « Covid-19 », en ce qui concerne le sous-secteur relatif aux industries culturelles et artistiques.

Approuvés sous réserve de prorogation de la période de versement de l'indemnité et du délai de présentation de la déclaration prévus respectivement aux articles premier et 7 de ces projets.